



Comité de Jumelage de Domont

www.jumelagedomont.fr

jumedom@yahoo.fr

Objet : Adhésion 2020

Domont, le 06 Janvier 2020

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous avez voulu porter aux activités du Comité de Jumelage de Domont.

Les taux d'adhésion fixés par la dernière assemblée générale sont les suivants

- 23 € pour une personne seule**
- 33 € pour une famille ou un couple**
- 40 € et plus, pour les membres bienfaiteurs.**

Vous trouverez ci-dessous un bulletin à joindre à votre règlement. D'avance, merci.

Cordialement,

La Trésorière

Comité de Jumelage de Domont Cotisation 2020

M. Mme Mlle NOM

Prénom.....

Adresse

Code Postal... .. Ville.....

Tél. Fixe..... Portable.....

E-M@il

* Famille.....€. * Personne seule.....€. * Membre bienfaiteur.....€.

Règlement par C.B. ou C.C.P. établi à l'ordre du : *Comité de Jumelage de Domont*

Bulletin + chèque à retourner à :

Mme Christine MARCHAND
10 rue Robert Desnos
95330 DOMONT

(*) - Portez le montant concerné.

Reçu le :